



Le 07 mars 2019, il a été constaté des dommages au faux plafond de la sacristie. À l'extérieur, on observe l'effondrement d'un pan de mur du cœur de l'église exposé sud.

OBJECTIFS :

1. Réparer le mur en pierre du cœur de la sacristie
2. Réparer la toiture de la sacristie

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Suite au diagnostic effectué par un expert, il ressort que le sinistre a pour cause probable la poussée transversale de la toiture sur les éléments supportant la charpente.

La cause du sinistre relève de l'ancienneté et de l'usure dite « normale » de la bâtisse.

Les travaux consisteront à :

- La réparation ponctuelle des coyaux et voliges de la toiture du chœur.
- La reprise de la charpente de la sacristie et pose de faux plafond neuf
- La reprise de couverture à tasseaux en zinc naturel et voligeage de la toiture de la sacristie.

Ce projet de 42 722.80 € est financé par :

			
	Conseil Général	DSIL Dotation soutien investissement local	DETR Dotation équipement territoires ruraux
14 952,43 €	10 681,25 €* <i>Subvention non obtenue **</i>	8 544,56 €* <i>Subvention non obtenue **</i>	8 544,56 €* <i>Subvention non obtenue **</i>
35 %	25 %	20 %	20 %

* montant de la subvention sollicitée en attente de notification

** **Renouvellement de la demande DETR / DSIL 2022**